

## Enfin des titres protégés pour les thérapeutes

Fédération  
de la médecine  
complémentaire

# bulletin 23

# On touche au but!

## Chères Lectrices, chers Lecteurs,

Les méthodes médicales de médecine complémentaire devraient être prises en charge par l'assurance de base obligatoire. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) veut aligner la médecine complémentaire sur les autres disciplines médicales et a soumis à une consultation publique les adaptations réglementaires requises. Il ne s'agit maintenant plus que de franchir la dernière étape du combat pour que les méthodes médicales soient remboursées par l'assurance de base – soit la consultation. La Fedmedcom cherche le plus grand nombre possible de partenaires qui soutiennent la nouvelle réglementation sur l'obligation de prestations et elle continue à lutter contre la résistance de certains cercles, toujours les mêmes.

Il y a également de bonnes nouvelles du côté de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh), adoptée par le Parlement lors de la session de printemps. Le législateur donne un signal clair en faveur des médicaments complémentaires et végétaux dans les soins de base. La LPTh décrit désormais en détail les procédures d'autorisation simplifiée pour toutes les catégories de médicaments complémentaires et de phytomédicaments; elle pose ainsi des conditions claires pour les ordonnances d'application.

Grâce à un lobbying habile, à de la ténacité et à votre soutien, même une petite association arrive à s'imposer face aux forces établies. Le système de santé suisse fait face à des enjeux variés et partiellement contradictoires, où la médecine standardisée prend de plus en plus de poids. Cette tendance menace l'approche individuelle de la médecine complémentaire. Le travail de la Fedmedcom n'est pas encore fini, il faut continuer à mettre la pression sur les politiciens et les autorités pour que la médecine complémentaire devienne et reste une part reconnue du système de santé suisse. Le besoin d'action reste important dans les hôpitaux, la formation et la recherche.

Il faut aussi régler la reconnaissance par les cantons des nouvelles professions nationales non-médicales avec diplôme fédéral et leur remboursement par les assurances complémentaires. Ces diplômes sont le thème principal de ce bulletin.



**Christine Keller Sallenbach**  
Secrétaire générale Fedmedcom

## « Un jalon et une œuvre pionnière »

Entretien avec Rolf Backenecker, naturopathe avec diplôme fédéral en médecine naturelle traditionnelle européenne MTE.



**Rolf Backenecker**  
naturopathe MTE diplômé et expert aux examens

**Monsieur Backenecker, les praticiens en thérapie complémentaire et naturopathie peuvent désormais obtenir un diplôme fédéral. Vous-même l'avez passé et vous êtes expert pour les examens de médecine naturelle traditionnelle européenne (MTE). Pouvez-vous expliquer à ma voisine qui tient son cabinet de naturopathie depuis 30 ans et a une clientèle fidèle pourquoi elle devrait retourner sur les bancs d'école et aspirer à ce diplôme?** Votre voisine ne doit pas retourner à l'école pour ce diplôme; elle doit écrire

une étude de cas, dans laquelle elle documente très précisément le traitement concret et la prise en charge d'un patient et analyse sa propre attitude. Les naturopathes assurent ainsi leur acquis en valorisant leur expérience. L'examen en lui-même consiste à discuter l'étude de cas.

**Et combien de temps dure la formation pour les débutants? Existe-t-il des écoles reconnues pour la formation?**

La formation MTE complète dure trois ou quatre ans selon que la personne choisisse la formation en emploi ou continue. Elle se compose de modules proposés par des écoles accréditées.

**Quels sont les avantages des nouveaux diplômes?**

Elles sont un jalon dans l'histoire de la médecine et une œuvre pionnière en Suisse qui va influencer les systèmes de santé dans toute l'Europe. Le diplôme donne à la naturopathie un statut reconnu officiellement. D'autre part, il constitue un grand pas en direction de l'assurance

de la qualité et de la compétence professionnelle des thérapeutes, ce qui est aussi à l'avantage de la sécurité des patients. De plus, il favorise le maintien de la pharmacopée traditionnelle de la Suisse. Et, surtout, le diplôme augmente la reconnaissance de la médecine alternative par le grand public.

**Le décompte des prestations de naturopathie avec les caisses sera-t-il facilité?**

Celui-ci est réglé, aujourd'hui déjà, par le biais de l'assurance complémentaire. Il n'y aura guère de changement à court et à moyen terme.

**Espérez-vous que les diplômes fédéraux assureront une meilleure reconnaissance des naturopathes dans le système de santé et une collaboration sur pied d'égalité avec les médecins?**

Si le manque de généralistes prend encore plus d'ampleur, tous les prestataires du marché de la santé, soit les naturopathes

**« Les diplômes sont une œuvre pionnière en Suisse qui va influencer les systèmes de santé dans toute l'Europe. »**

mais aussi les pharmaciens et droguistes, travailleront plus étroitement avec les médecins de famille. De plus, la reconnaissance fédérale des naturopathes était une revendication de l'article constitutionnel accepté haut la main en 2009 « Pour la prise en compte des médecines complémentaires ». J'espère bien que toutes les personnes impliquées vont désormais collaborer plus et mieux. (pmg)

### Remise des premiers diplômes

Lors de la cérémonie du 4 mars, les 157 premiers naturopathes ont reçu leur diplôme fédéral dans une des quatre disciplines: médecine ayurvédique, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise (MTC) et médecine naturelle traditionnelle européenne (MTE). (pmg)

# Traitement doux au sol

Barbara Ettler a son propre cabinet de shiatsu depuis neuf ans à Zurich Altstetten. Elle est très contente que le nouveau diplôme fédéral protège désormais sa profession – et elle a apporté une contribution déterminante à l'élaboration du nouveau profil professionnel.

La pièce située au premier étage de la maison centenaire est presque vide. Pas de chaises, pas de table sur le parquet nu, aucune image sur les murs. Seul, un fin matelas est déroulé au milieu de la pièce.

Barbara Ettler y est à genoux, mince, vêtue simplement de noir, une fine chaînette de pierres autour du cou et des lunettes de corne sur le nez, et elle montre à quoi ressemble un traitement de shiatsu. « Nous travaillons au sol et utilisons notre propre poids pour nous appuyer avec décontraction contre la personne à traiter » explique-t-elle. Ce faisant, ses mains reposent – sans pression aucune – sur les méridiens, ces flux d'énergie connus aussi en acupuncture. Le traitement stimule les forces d'auto-guérison du corps ainsi que la perception de soi du client ou de la cliente.

## Retour au travail par le shiatsu

Il est frappant de constater que Barbara Ettler ne parle que de clientes et de clients – et jamais de patientes et patients. « C'est un point très important pour moi : nous sommes à égalité et élaborons ensemble un objectif thérapeutique. » Le nouveau profil professionnel le dit aussi très clairement : thérapeutes et traités définissent ensemble, suite au diagnostic, un objectif et un concept pour le traitement. Il est essentiel pour Barbara Ettler que le concept soit individualisé et colle à la situation personnelle de chacune et chacun.

Agée aujourd'hui de 55 ans, elle a son cabinet de shiatsu depuis neuf ans. Barbara Ettler vit dans une véritable famille recomposée : elle a trois enfants d'un premier lit, devenus entretiens adultes, et son mari a apporté, lui aussi, deux enfants dans la corbeille de mariage. Une fois les enfants plus grands, elle a suivi un traite-



« Au bout du compte, chacune et chacun d'entre nous peut se retrouver dans le nouveau profil professionnel. »

ment de shiatsu par intérêt personnel et elle a pris tellement de plaisir à cette méthode globale venue du Japon qu'elle s'est formée à sa pratique durant trois ans au TAO CHI de Zurich.

Elle a ainsi retrouvé la vie professionnelle comme praticienne en shiatsu, dit-elle en ajoutant : « Le fait que cette profession soit exercée à 90% par des femmes s'explique aussi par son excellente compatibilité avec la famille. » Mais cela est en train de changer : de plus en plus d'hommes s'intéressent à cette profession, ce qui est réjouissant.

## Enfin un titre protégé

Barbara Ettler a fait un diplôme en thérapie complémentaire pour la discipline shiatsu en 2008. Elle peut désormais, en mai, le faire changer, tout comme 1000

autres thérapeutes, en diplôme fédéral.

Les praticiennes et praticiens auront ainsi enfin un titre protégé, dit-elle. « Et on verra aussi clairement qui peut s'appeler thérapeute complémentaire avec diplôme fédéral et qui ne le peut pas. »

Elle-même s'est engagée dès le début dans l'Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire (OrTra TC) qui regroupe les associations professionnelles et diverses institutions de la thérapie complémentaire. Elle en a été longtemps la co-présidente et en est encore la vice-présidente.

« J'ai voulu participer à la définition du profil professionnel dès le début, je savais que le shiatsu devait impérativement en faire partie », dit-elle pour justifier son engagement. Treize méthodes ont été définies, jusqu'à aujourd'hui, comme relevant de la thérapie complémentaire. « Au bout du compte, chacune et chacun d'entre nous peut se retrouver dans le nouveau profil professionnel, du professeur de yoga au thérapeute craniosacral », dit Barbara Ettler – et il n'est pas difficile de voir que cela n'a pas été tout simple à obtenir.

Patricia Götti

## Qui paye quoi ?

### Assurance de base

Depuis janvier 2012, les prestations médicales de la médecine complémentaire sont pris en charge pour six ans par l'assurance de base, si elles sont dispensées par un médecin qui possède le certificat FMH correspondant (médecine chinoise (MTC), homéopathie classique, phytothérapie, médecine anthroposophique).

### Assurance complémentaire

Les traitements des thérapeutes non-médecins peuvent être assurés par une assurance complémentaire facultative. Les primes et prestations diffèrent fortement selon les assurances complémentaires. Quelques caisses maladie publient sur leur site les thérapies complémentaires qu'elles subventionnent si elles sont pratiquées par des personnes reconnues. Quelques caisses ont également une liste des thérapeutes qu'elles reconnaissent.

**Nous luttons pour la reconnaissance de la médecine complémentaire !**

## Ce que fait la Fedmedcom :

- > Nous représentons les intérêts des patients auprès de la Confédération et des cantons.
- > Nous assurons le secrétariat général du intergroupe parlementaire Médecine complémentaire.
- > Nous inscrivons la médecine complémentaire à l'agenda politique.
- > Nous apportons notre soutien aux parlementaires.
- > Nous informons l'opinion publique sur l'état de la mise en œuvre des revendications centrales.

## Contact :

Fédération de la médecine complémentaire  
Amthausgasse 18  
3011 Berne  
Tél. 031 560 00 24  
www.fedmedcom.ch  
info@fedmedcom.ch  
CCP 70-90700-0



**Membres de la Fedmedcom** anthrosana – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie / Association pour une pharmacie élargie par l'anthroposophie VAEPS / Association suisse des droguistes ASD / Association suisse pour les produits thérapeutiques de médecine complémentaire ASMC / Association Vétérinaire Suisse pour la médecine complémentaire et alternative camvet.ch / Homéopathie Suisse ADHC / Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires ISMAC / Ordre suisse des pharmaciens homéopathes OSPH/SAGH / Organisation du monde du travail de la médecine alternative OrTra MA / Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire OrTra TC / Trägerverein Paracelsus-Spital / Union des sociétés suisses de médecine complémentaire / vitaswiss **Donateurs** ASCA Fondation suisse pour les médecines complémentaires / Association suisse Kneipp / ARTABANA Caisse de Santé / Berufsverband der TierheilpraktikerInnen Schweiz BTS / Boiron SA / Ceres Heilmittel AG / ebi-pharm / École Gedane Sàrl / EGK – Caisse de santé / EnergyBalance SA / lafontana quinte GmbH / GfM AG / Heel GmbH / Klinik Arlesheim / Maharishi Ayurveda Products Seelisberg / Max Zeller Söhne AG / Omidia AG / Padma AG / Paracelsus Clinica al Ronc AG / Paracelsus Klinik Lustmühle / Paramed AG / Permamed AG / Phytomed AG / PlantaMed Bolliger / Regena AG / Schüssler-Verein Schweiz / Schwabe Pharma AG / Seeklinik Brunnen / Similasan AG / Spagyros AG / Stiftung Sokrates / St.Peter Apotheke / Verband Rhythmische Massage Schweiz VRMS / WALA Arzneimittel / Weleda

**Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres et donateurs.**

## Impressum

Fédération de la médecine complémentaire,  
Christine Keller Sallenbach, Secrétaire générale,  
Amthausgasse 18, 3011 Berne, Téléphone 031 560 00 21,  
www.fedmedcom.ch, Courriel : info@fedmedcom.ch  
Rédaction : Christine Keller Sallenbach,  
Walter Stüdeli, Patricia Götti (pmg)  
Traduction : Anne-Véronique Wiget  
Photos : Annette Boutellier  
Conception : www.bueroz.ch  
Impression : Ast & Fischer AG, Wabern  
facebook.com/dakomed

